



La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

Comme indiqué dans le précédent numéro de CFR Échos, le Bureau du Conseil du 27 avril a validé deux communiqués de presse rappelant nos exigences, tant en matière de discrimination entre secteurs privé et public, relativement aux sacrifices - peut-être nécessaires - sur les retraites complémentaires, qu'en matière de gel des pensions qui touche les retraités les plus modestes et qui ne saurait être admis par les retraités que nous représentons (voir plus de détails ci-dessous).

D'autre part, le caractère universel des réformes à entreprendre semble apparaître plus nettement dans deux discours prononcés récemment par les plus hautes instances de l'État (voir ci-après).

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

LES RÉFORMES ET LEUR CARACTÈRE UNIVERSEL ?

Deux contenus de discours, prononcés respectivement les 5 et 6 mai dernier, laisseraient-ils entrevoir que le caractère universel des réformes à entreprendre - prônées par la CFR – notamment sur les dossiers « Santé » et « Retraite » seraient en train de cheminer dans l'esprit de nos décideurs publics ?

La Ministre M. Touraine : ne vient-elle pas de déclarer le 5 mai, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la « Sécu » : *« de la nécessité de conforter la sécurité sociale, de sécuriser les droits sociaux et de simplifier radicalement la couverture des soins. Pour que chacun bénéficie d'une couverture qui le suit véritablement tout au long de sa vie, engager une réflexion qui doit pouvoir déboucher, à terme, sur un régime maladie universel ».*

Le Président de la République : dans son discours prononcé le 6 mai au CESE à propos de la réforme scolaire : *« j'entends le concert des immobiles, ce sont souvent les plus bruyants, ceux qui au nom de l'intérêt général – supposé – défendent leur intérêt particulier, ça peut arriver ; ceux qui voudraient que rien ne change, que rien ne puisse être modifié dans ce qui est, finalement souvent le chemin de la reproduction. Eh ! bien non, c'est terminé »*

Cette courte déclaration de 26 secondes peut être écoutée à l'URL : <http://www.elysee.fr/video/x2pbq90>

Voilà deux affirmations qui peuvent s'appliquer à nos deux importants dossiers ; elles nous conviennent bien, aussi n'allons nous pas manquer de les faire « fructifier » à l'occasion de nos contacts à venir avec la puissance publique.

BUREAU DU CONSEIL DU 27 AVRIL 2015

A son ordre du jour ont été traités :

- * l'examen d'une proposition de loi déposée par un groupe de Sénateurs relative au statut de représentativité légale de la CFR (dossier à suivre),
- * le gel des retraites de base avec intervention auprès des médias et diffusion (SI) d'un communiqué de presse (cf. ci-dessous),
- * le dossier des négociations Agirc-Arrco avec l'attente de la prochaine rencontre des partenaires sociaux toujours prévue pour le 27 mai prochain et le projet de diffusion (SI) d'un communiqué de presse (voir ci-dessous).

LA CFR ET LES MÉDIAS

Interviewé par le journal Sud-Ouest paru le 6 mai (cf. pièce jointe), le Président Pierre Erbs a insisté sur le nécessaire partage des efforts *« ce qui nous choquerait, c'est que le régime sec soit appliqué aux seuls salariés du privé »*, il faut aussi dresser des perspectives pour les plus jeunes a-t-il déclaré ; la retraite universelle est l'un des moyens pour y parvenir et leur donner confiance dans l'avenir. À noter également que le communiqué de presse n°123 sur les négociations Agirc-Arrco a été repris sur le site internet de « Liaisons Sociales Quotidien » sous le titre : *« la CFR veut le respect de l'équité »*, une référence en matière d'actualité sociale et de ressources humaines.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

